



AGENCE
d'urbanisme et de
développement
CLERMONT
MÉTROPOLE

OFFRE DE STAGE

FONCTIONNALITÉS DES SOLS ET PLANIFICATION

CONTEXTE ET OBJET DU STAGE

Association de droit privé rassemblant en qualité d'adhérents Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Vichy Communauté, Thiers Dore et Montagne, le PETR Le Grand Clermont, l'Etat, le Conseil départemental du Puy de Dôme, le syndicat mixte des transports en commun, le pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, soit un territoire de près de 500 000 habitants.

Sa mission est définie dans le Code de l'Urbanisme et porte sur le suivi de l'évolution des territoires, la participation à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, l'élaboration des documents d'urbanisme.

C'est un espace de dialogue, un outil d'aide à la décision et d'assistance à ses adhérents, un centre de ressources, pour dessiner l'avenir de notre territoire.

L'Agence, forte de 23 collaborateurs, rassemble, dans une organisation en mode projet des professionnels de l'aménagement et du développement du territoire, de l'habitat, des transports, de la transition écologique...

L'agence d'urbanisme de Clermont Métropole, dans le cadre de son projet stratégique en cours d'élaboration, renforce son rôle d'ingénierie territoriale autour des transitions environnementales et écologiques. Elle développe de nouvelles démarches d'animation et de co-construction de projets de territoire répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Patrimoine vivant et fragile, le sol est un bien commun dont nous sommes dépositaires. Sa régénération est un impératif dans un objectif de résilience territoriale et de bien-être pour tous les habitants.

Pour répondre à cet enjeu, le/la stagiaire dressera un état des lieux des connaissances et des données disponibles pour appréhender la fonctionnalité des sols et leur prise en compte dans les documents de planification (PLUi et SCoT).

En s'appuyant sur les enseignements de la géographie, de l'agronomie, du socle géologique et paysager, ou encore d'une approche par les usages, le/la stagiaire contribuera au montage d'une méthodologie d'observation et d'évaluation des fonctionnalités des sols dans un objectif de reconquête de la pleine terre.

Au-delà des missions fléchées, le/la stagiaire sera amené(e) à travailler sur d'autres sujets relevant du programme de travail mutualisé de l'Agence d'urbanisme.

PROFIL RECHERCHÉ

- ▶ Formation : ingénieur agronome, architecte, paysagiste, urbanisme, environnement ou aménagement (préférentiellement en M2).
- ▶ Connaissances (ou appétences) pour les approches d'observation des missions évoquées.
- ▶ Maîtrise des logiciels usuels (MS Office) et aisance sur les logiciels spécifiques (notamment SIG).
- ▶ Goût du travail en équipe, curiosité et autonomie.

MODALITÉS DE STAGE

- ▶ Stage sous convention obligatoirement de 5 à 6 mois avec indemnités légales, chèques de table, prise en charge de l'abonnement de transport en commun domicile-lieu de stage à hauteur de 50%.
- ▶ Début du stage dès que possible.
- ▶ Lieu de travail : au sein des locaux de l'Agence (adresse ci-dessous) et déplacements fréquents sur le territoire de l'agence. Permis de conduire indispensable.

CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2023

Lettre de motivation + curriculum-vitae par courrier à :
Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole
68 ter, avenue Édouard Michelin – 63100 Clermont-Ferrand
ou par mail : recrutement@audcm.org

Renseignements : Julia ANGELETTI - jangeletti@audcm.org

INFORMATIONS SUR LES DONNÉES PERSONNELLES

Seules les informations utiles au regard du poste à pourvoir sont collectées.

• La nature des données personnelles : nom, prénom, lieu et date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique, curriculum-vitae.

• Finalité : gestion des candidatures.

• Durée de conservation : La durée du processus de recrutement puis destruction des documents papier et suppression informatique des mails et autres documents numériques / Possibilité de le conserver 2 ans dans notre cv-thèque si le candidat donne son accord.

• Droit d'accès et de rectification : sur simple demande par mail à agence@audcm.org

• Délai de traitement du droit d'accès et de rectification : 1 mois après réception du mail de demande.

• Destinataires : service interne qui traite les recrutements (secrétariat, direction, et toute autre personnel de l'Agence concerné par le présent recrutement).